

Communiqué de presse

Prix Cohésion & Solidarité Lémanique : cinq lauréats choisis

Le Conseil du Léman récompense les plus belles initiatives entrepreneuriales de part et d'autre de la frontière

Imaginé par le Conseil du Léman pour valoriser le savoir-faire, l'esprit d'initiative et la créativité entrepreneuriale du territoire lémanique, le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique a été décerné pour la première fois ce vendredi à Nyon. Cinq projets ont été récompensés par un jury franco-suisse composé d'acteurs politiques et économiques. Un titre « coup de cœur du Jury », mention spéciale d'encouragement, a également été décerné. Une cinquantaine de dossiers de candidature avaient été déposés, illustrant la richesse et la diversité du tissu économique et social du bassin lémanique.

Doté de CHF 25'000.-, le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique a été mis en place par le Conseil du Léman, en étroite collaboration avec les Unions Lémaniques des Chambres de Commerce, de l'Agriculture et de l'Artisanat & des Métiers. Lancé par appel à candidatures en septembre 2021, le Prix a pour objectif de valoriser le savoir-faire et l'esprit d'innovation qui prévalent au sein du bassin lémanique. Il entend pour cela mettre en lumière la force et la singularité du territoire qui doivent beaucoup à la vivacité de ses acteurs économiques. Les quelque cinquante dossiers de candidature soumis au jury recoupent l'ensemble des domaines définis : Vivre-ensemble et cohésion économique et sociale, Emploi et formation, Terroirs et produits locaux, Patrimoine naturel et culturel, Savoir-faire artisanal et traditionnel. Ces candidatures, issues majoritairement d'entreprises privées et d'associations, se caractérisent autant par leur niveau de qualité et d'exemplarité que par l'implication et la motivation de leurs acteurs.

Cinq lauréats ont été retenus par le Jury, composé d'acteurs politiques et économiques et présidé par Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud, Président du Conseil du Léman. Ceux-ci ont fondé leur choix sur les principes généraux du Prix. Les projets doivent refléter les atouts du territoire et revêtir une valeur ajoutée en termes d'innovation technologique, sociétale ou organisationnelle. Le Jury a souhaité récompenser la créativité et des actions qui participent à des stratégies intéressantes de positionnement, mais aussi de diversification et de rayonnement. Il a également tenu à ce que les lauréats développent de nouveaux services ou processus en s'intégrant au cœur du tissu économique local et que leurs pratiques puissent être une source d'inspiration de part et d'autre de la frontière, pour être exportées et reproduites.

Les lauréats retenus :

- L'entreprise MeHandYou, Divonne-les-Bains (Ain), propose un service d'accompagnement des personnes en situation de handicap et des entreprises sur les questions d'inclusivité.
- L'entreprise DAHUTS, Annecy (Haute-Savoie), développe un modèle de production durable, local et inclusif pour du mobilier en bois issu de l'upcycling industriel.
- L'entreprise FRUCTIBON, Versoix (GE), assure la production et la distribution de produits issus de fruits et légumes suisses de saison, en excédent ou déclassés.
- L'association Lavaux Patrimoine Mondial UNESCO, Grandvaux (VD), a mis sur pied une maison de préservation, sensibilisation et valorisation du territoire impliquant une diversité multisectorielle d'acteurs locaux

- La Fabrique des Perles du Léman, Saint-Gingolph (VS), se mobilise pour la renaissance d'un savoir-faire traditionnel : la fabrication de perles à partir des écailles des poissons du Léman

Un titre « coup de cœur », mention spéciale d'encouragement, a également été décerné pour les démarches en cours en vue de l'inscription de la « Navigation à Voile latine » sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO, marqueur de l'identité du territoire.

Avec ce Prix, le Conseil du Léman souhaite promouvoir une solidarité de proximité et véhiculer des valeurs d'ouverture au sein d'un espace de vie interconnecté. Cette première édition a permis d'impulser une dynamique stimulante mettant en lumière un état d'esprit entrepreneurial fort au sein du territoire lémanique. Devant le succès rencontré, une deuxième édition sera lancée en 2022.

Ce temps fort de remise des Prix aux lauréats lors de l'Assemblée plénière est venu clôturer la Présidence actuelle du Conseil du Léman par le Canton de Vaud, présidence qui sera assurée ces deux prochaines années par le Département de l'Ain.

[Présentation détaillée des lauréats](#)
www.conseilduleman.org

Renseignements

- *Pascal BROULIS, Conseiller d'Etat vaudois en charge des relations extérieures, Président du Conseil du Léman, +41 21 316 20 01*
- *Laure COUSSOT, Office des affaires extérieures vaudois, Secrétariat de la Présidence du Conseil du Léman, +41 79 267 26 97*

Le Conseil du Léman rassemble depuis 1987 les Cantons de Genève, de Vaud et du Valais ainsi que les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, avec un objectif de concertation transfrontalière à l'échelle de l'espace lémanique. Le Canton de Vaud en assure la présidence en 2020 et 2021.

